

1995 : ACCIDENT DU DRAC UN BIEN TRISTE ANNIVERSAIRE

LES FAITS

Le 4 décembre 1995, la mobilisation contre la réforme Juppé des retraites est massive dans tout le pays. Dans le secteur hydroélectrique, plusieurs centrales sont occupées depuis plusieurs jours, dont celle de Saint-Georges-de-Commiers.

À la demande de la direction, un lâcher d'eau est effectué pour déstocker la retenue de Notre-Dame-de-Commiers. Cette manœuvre provoque une crue soudaine qui emporte plusieurs enfants, leur institutrice et une accompagnatrice. **Le bilan est tragique : 6 enfants et l'accompagnatrice perdent la vie.**

Ce drame a provoqué une onde de choc dans tout le pays et particulièrement dans la production hydraulique. La justice condamnera lourdement deux cadres d'EDF. **Il est important de rappeler que la responsabilité du piquet de grève n'a jamais été engagée.**

Cet événement nous rappelle une exigence fondamentale : la sécurité des personnes doit toujours primer sur les impératifs économiques ou de gestion. Ce drame ne doit jamais se reproduire.

30 ANS APRES QUELS CONSTATS, QUELLES ANALYSES ??

Pour la CGT, la maîtrise de la sûreté doit être la priorité dans les métiers de l'hydraulique. Cela implique des moyens humains et financiers suffisants, à proximité des ouvrages, pour garantir la sécurité de tous.

Après le drame de 1995, la sûreté hydraulique a été renforcée par de nombreuses formations et procédures visant à améliorer la maîtrise des gestes métiers.

Mais depuis l'ouverture du capital d'EDF en 2003, la logique du profit s'est imposée, entraînant une succession de réformes qui éloignent toujours plus les compétences et les agents des installations, des choix dangereux pour la sécurité :

- Depuis les années 2000, **les fermetures et fusions de GEH se multiplient** sur tout le territoire, **supprimant des équipes de proximité**.
- Entre 2014 et 2024, **les effectifs d'EDF Hydro ont baissé de plus de 10 %**, malgré les alertes répétées de la CGT.
- **Les emplois d'astreinte et en ISPH sont de plus en plus vacants** dans les organigrammes.

Les dernières réorganisations vont à l'encontre de la sécurité pour le grand public :

- **Centres d'exploitation à distance** permettant des manœuvres d'organes de sûreté sans contrôle humain sur l'environnement.
- **Projet d'automatisation des écluses et des crues**
- **Réforme des GMH** entraînant la fermeture de 4 sites de travail à proximité des aménagements dans les Alpes.

POUR LA CGT, CE DRAME DOIT RESTER DANS LES MÉMOIRES POUR QUE LA SÛRETÉ NE SOIT UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT : ELLE DOIT RESTER UNE PRIORITÉ ABSOLUE !